

Cartéclima !

J'écris mon territoire de demain

SCoT VALANT PCAET

PLUi VALANT PLAN DE MOBILITÉ

PLUi

Réunion publique « Présentation du Projet d'Aménagement Stratégique »

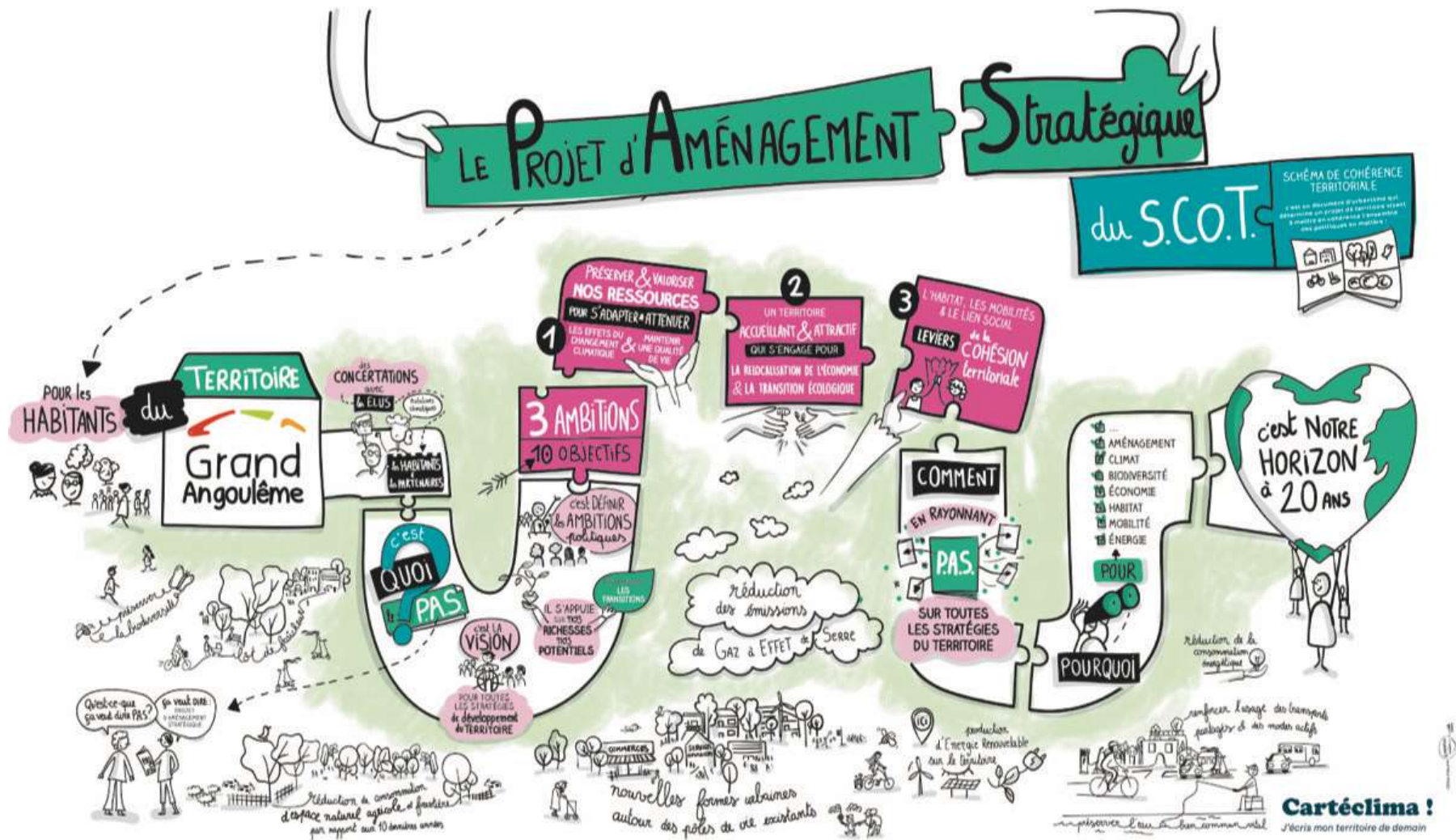
Mercredi 11 octobre 2023, 18h-20h,
Espace Carat

Support de présentation, révisé suite au travail itératif avec les élus jusqu'au
débat en Conseil Communautaire


Grand
Angoulême

Objectif de la réunion

Présentation de la version de travail du Projet d'Aménagement Stratégique (P.A.S)



Ce projet a été élaboré avec *les élus, les acteurs du territoire et ...*
vous lors de temps forts de concertation



2 ateliers participatifs



Novembre 2022

2 réunions publiques



Jan/Février 2023

1 atelier participatif



Avril 2023

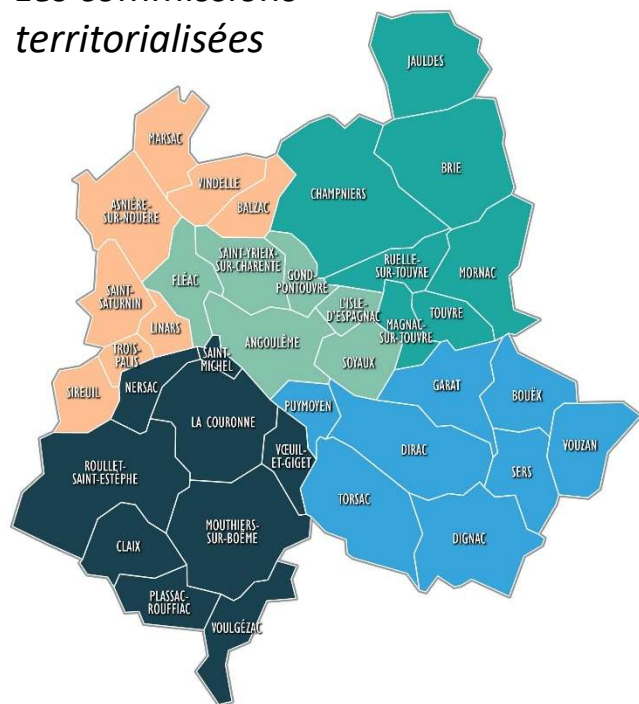
+ des échanges réguliers entre
le Conseil de Développement et les élus référents

*Des temps d'échange avec
les conseils citoyens et les
habitants des Quartiers
Prioritaires*

Ce projet a été élaboré avec les élus, les acteurs du territoire et ... vous lors de temps forts de concertation



*Les commissions
territorialisées*



Le groupe d'élus référents

*Les membres du COPIL :
Maires, élus référents
municipaux et le Conseil de
Développement*

*Les Acteurs du
territoire*

*Les Services des 38
communes*



Objectif de la réunion publique du 11 octobre 2023

Présentation de la version de travail du Projet d'Aménagement Stratégique (P.A.S)

En 3 temps

1

Les armatures territoriales

2

Les Grandes Trajectoires

Evolution démographique, Neutralité Carbone, Zéro Artificialisation Nette

3

Les 3 AMBITIONS et 10 OBJECTIFS du P.A.S

+ Mot du Conseil de Développement



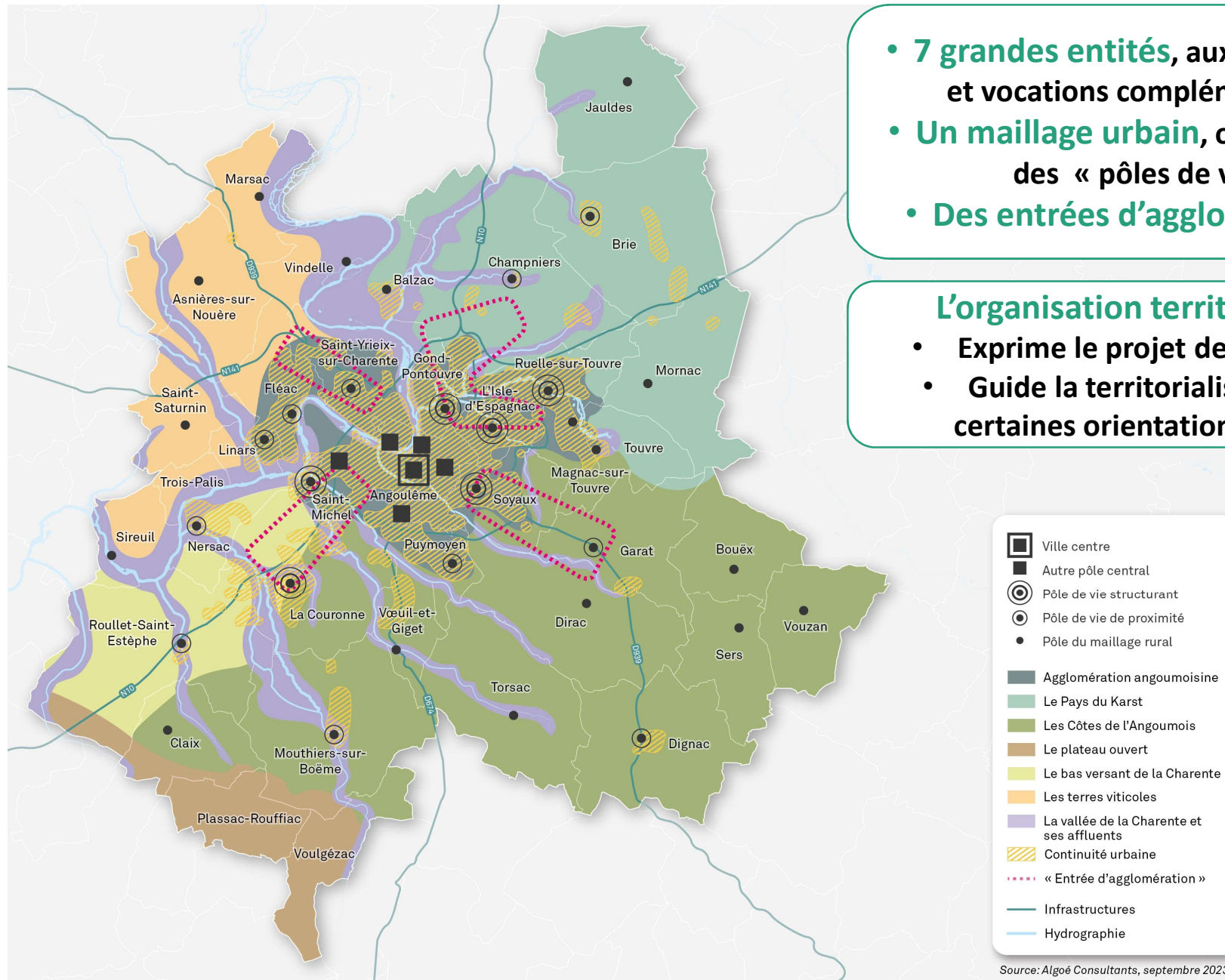
Présentation des armatures territoriales

L'organisation territoriale de GrandAngoulême dans le PAS

- 7 grandes entités, aux ressources et vocations complémentaires
- Un maillage urbain, organisé par des « pôles de vie »
- Des entrées d'agglomération

L'organisation territoriale :

- Exprime le projet de territoire
- Guide la territorialisation de certaines orientations du DOO

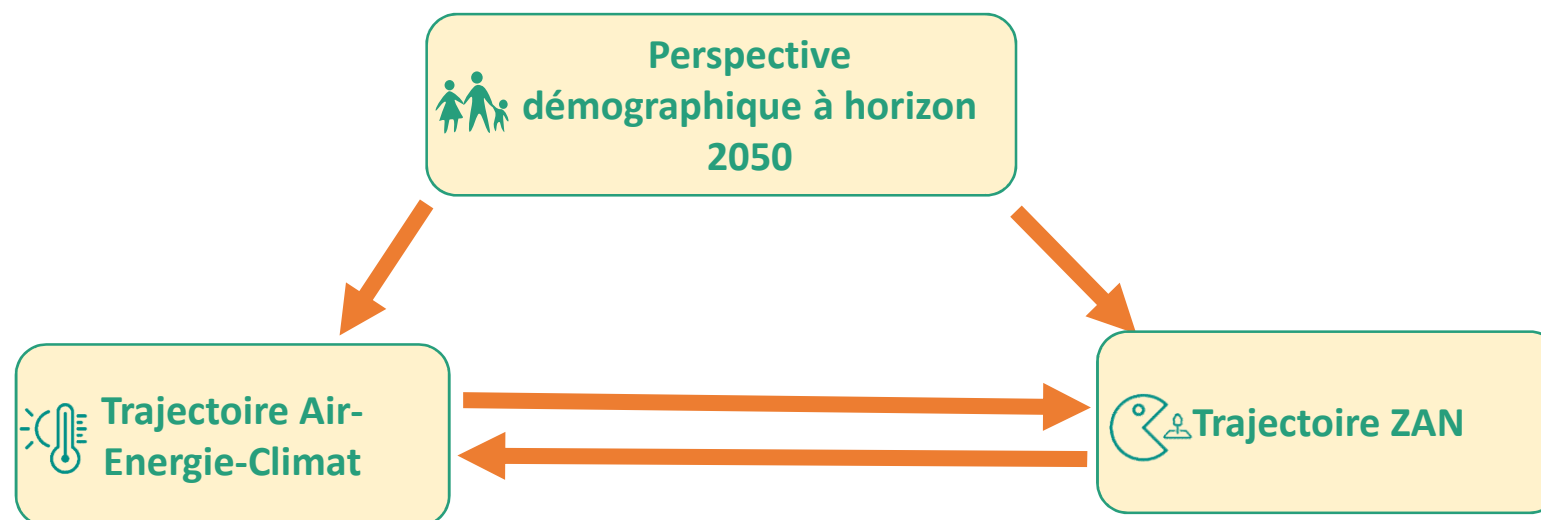




Présentation des trajectoires chiffrées

Quelle évolution prévisible de la population ?

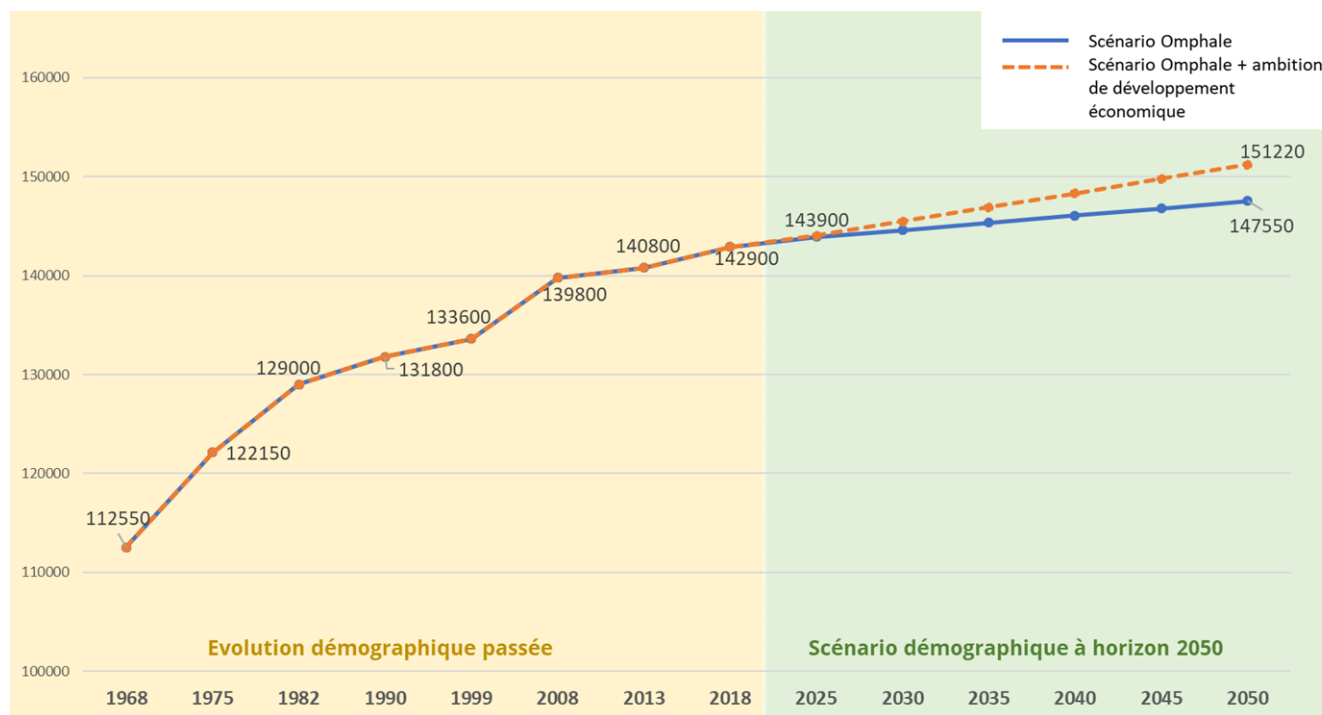
- Quelle tendance récente ?
- Quelle ambition liée au développement (relocalisation de l'économie, enseignement supérieur) ?



- Quel impact du nombre d'habitants sur les consommations d'énergie ?
- Quelles ambitions en matière de consommation, d'émissions de GES et de production d'énergies renouvelables ?

- Combien de logements pour accueillir la population ?
- Quels besoins pour l'emploi ?
- Quelles surfaces dans l'enveloppe urbaine et en extension pour répondre à ces besoins ?

Une perspective démographique positive pour le territoire à horizon 2050



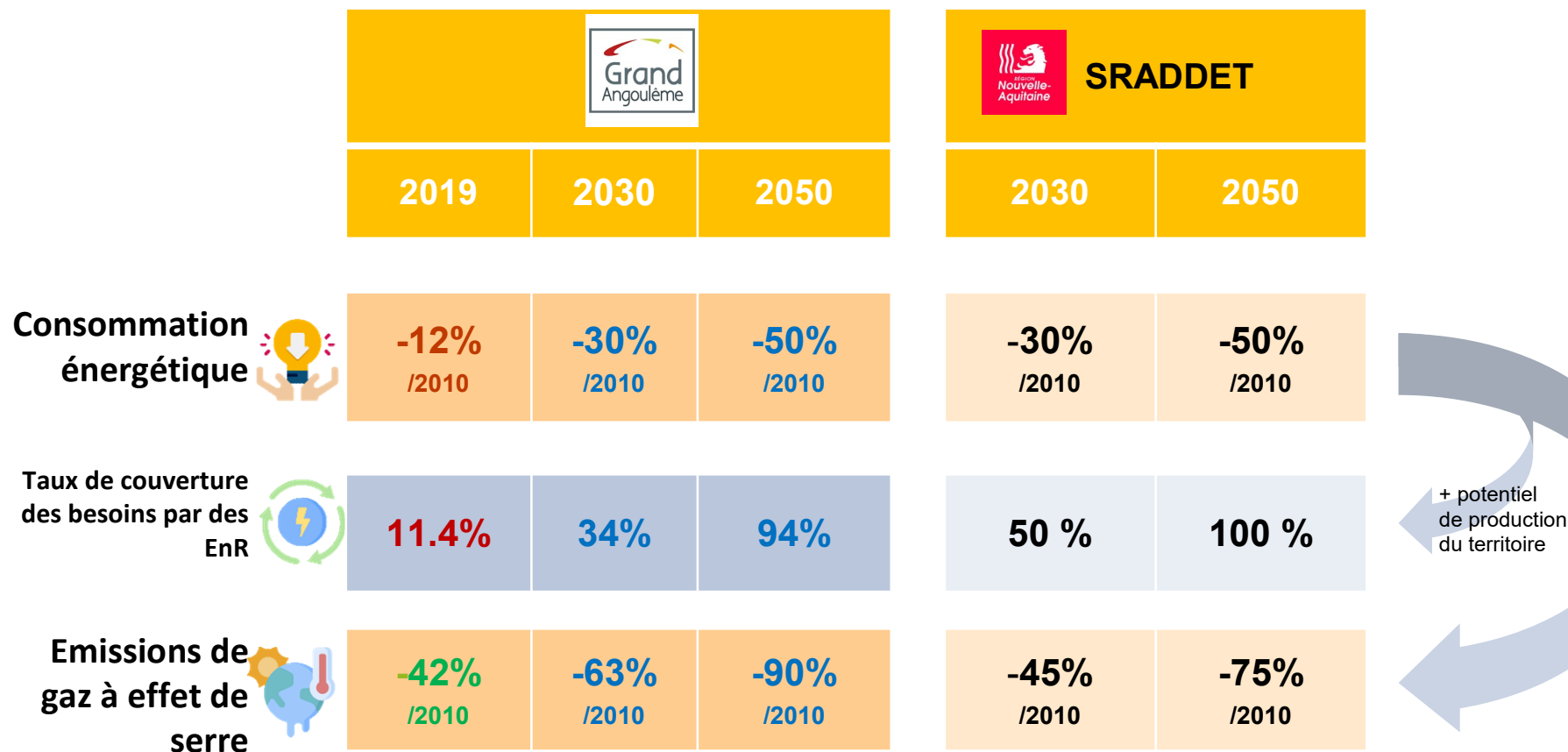
Environ **+ 8 300 habitants** entre **2018 et 2050** soit **151 220 habitants** en 2050

Scénario Omphale INSEE (2018-2050)
+ 4 700 habitants entre 2018 et 2050

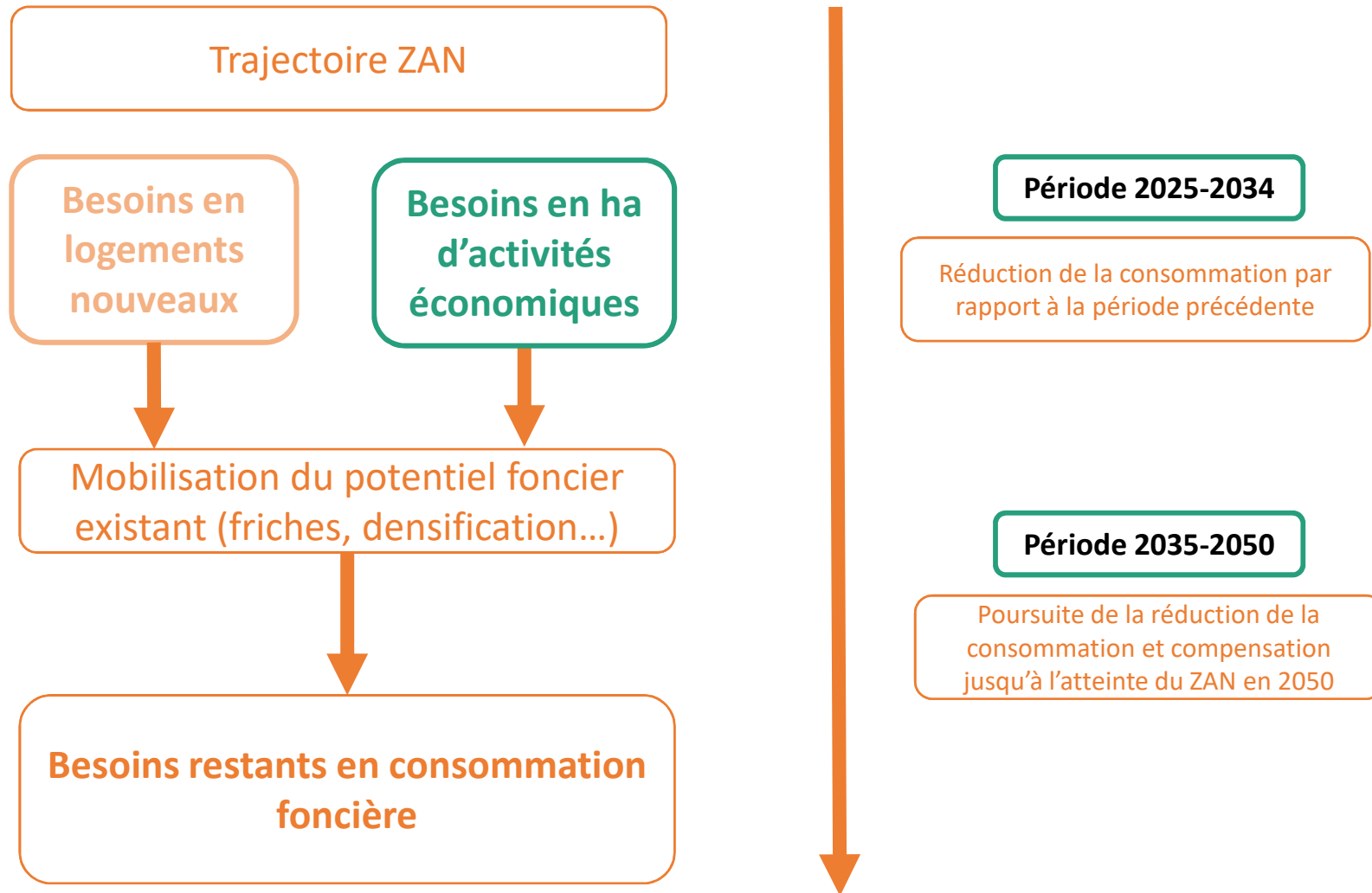


Ambition de développement économique portée par la relocalisation industrielle et le développement de l'enseignement supérieur
+2 500 emplois directs et induits soit environ **+ 3 500 habitants**

Objectifs de la trajectoire Air-Energie-Climat



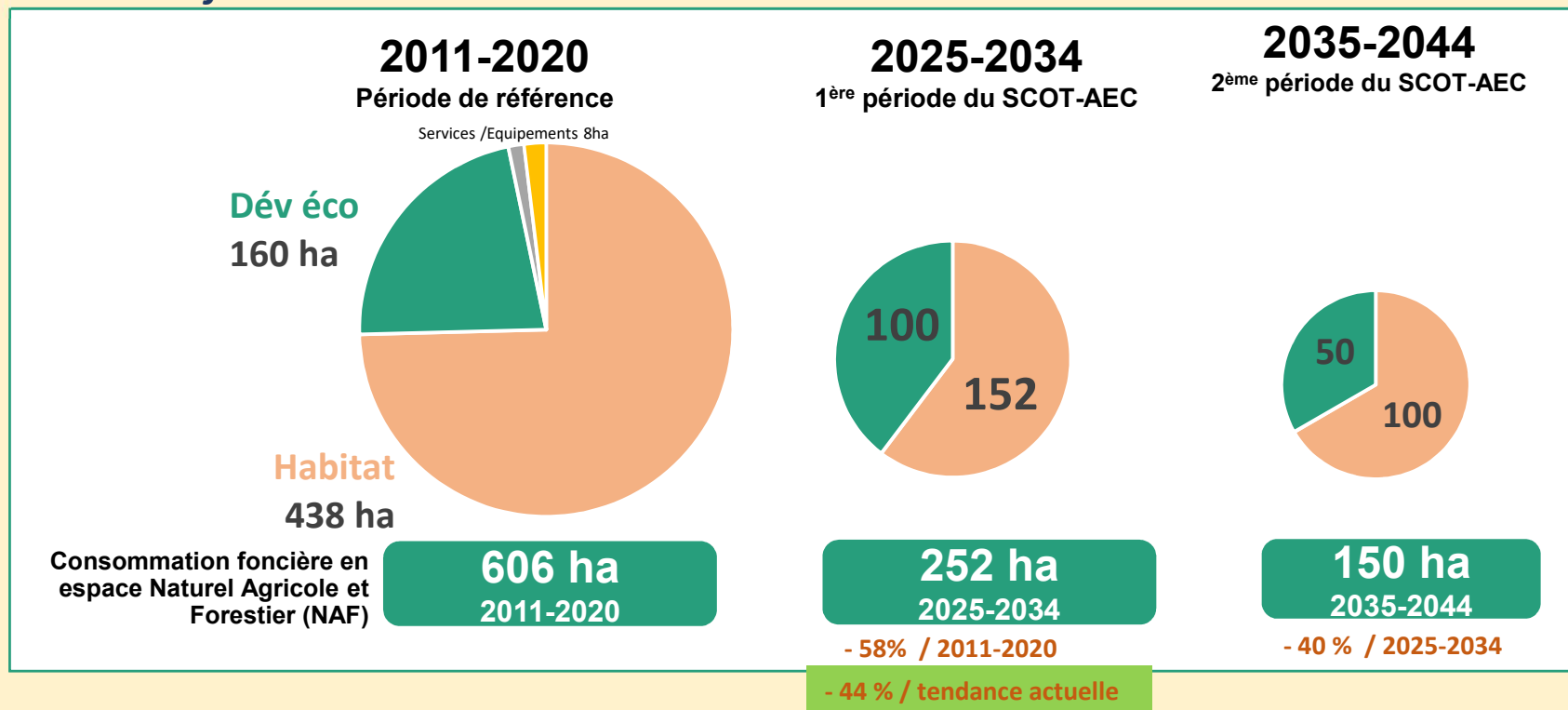
Objectifs de la trajectoire Zéro Artificialisation Nette (ZAN)



Trajectoire ZAN inscrite dans le P.A.S suite au travail itératif des élus

Objectif politique 1.3 du P.A.S : **Préserver et restaurer la nature et la biodiversité en maîtrisant l'étalement urbain**

- **Restaurer la biodiversité en préservant la trame verte et bleue, y compris en milieu urbain, et les espaces naturels, agricoles et forestiers** – orientations orientation 13-14
- **Prioriser le renouvellement urbain** > ressources foncières existantes (Friches, densification, logements vacants) - orientation 15-17
- **Réduire très fortement la consommation d'espaces NAF jusqu'à 2031 puis atteindre la zéro artificialisation nette en 2050** > orientation 18-19





**Présentation des ambitions et
objectifs du PAS**

Cartéclima ! c'est :
**Anticiper et préparer le développement de GrandAngoulême
pour les habitants et usagers du territoire**



S'adapter et atténuer les effets du changement climatique



Produire des règles de vie collective

Dans le PAS, 3 grandes ambitions, déclinées en 10 objectifs et 61 orientations

AMBITION 1 : Préserver et valoriser nos ressources pour s'adapter et atténuer les effets du changement climatique et maintenir une qualité de vie

1.1 Adapter le territoire au changement climatique et améliorer la santé et le bien-être des habitants

1.2 Préserver et valoriser la qualité des paysages et du patrimoine

1.3 Préserver et restaurer la nature et la biodiversité en maîtrisant l'étalement urbain

1.4 Préserver et gérer l'eau, bien commun vital

AMBITION 2 : Un territoire accueillant et attractif qui s'engage pour la relocalisation de l'économie et la transition écologique

2.1 Décarboner les activités humaines et relocaliser l'économie

2.2 Faire de la proximité des pôles de vie un vecteur de qualité territoriale

2.3 Promouvoir un modèle d'aménagement et d'urbanisme plus durable

AMBITION 3 : L'habitat, les mobilités et le lien social : leviers de la cohésion territoriale

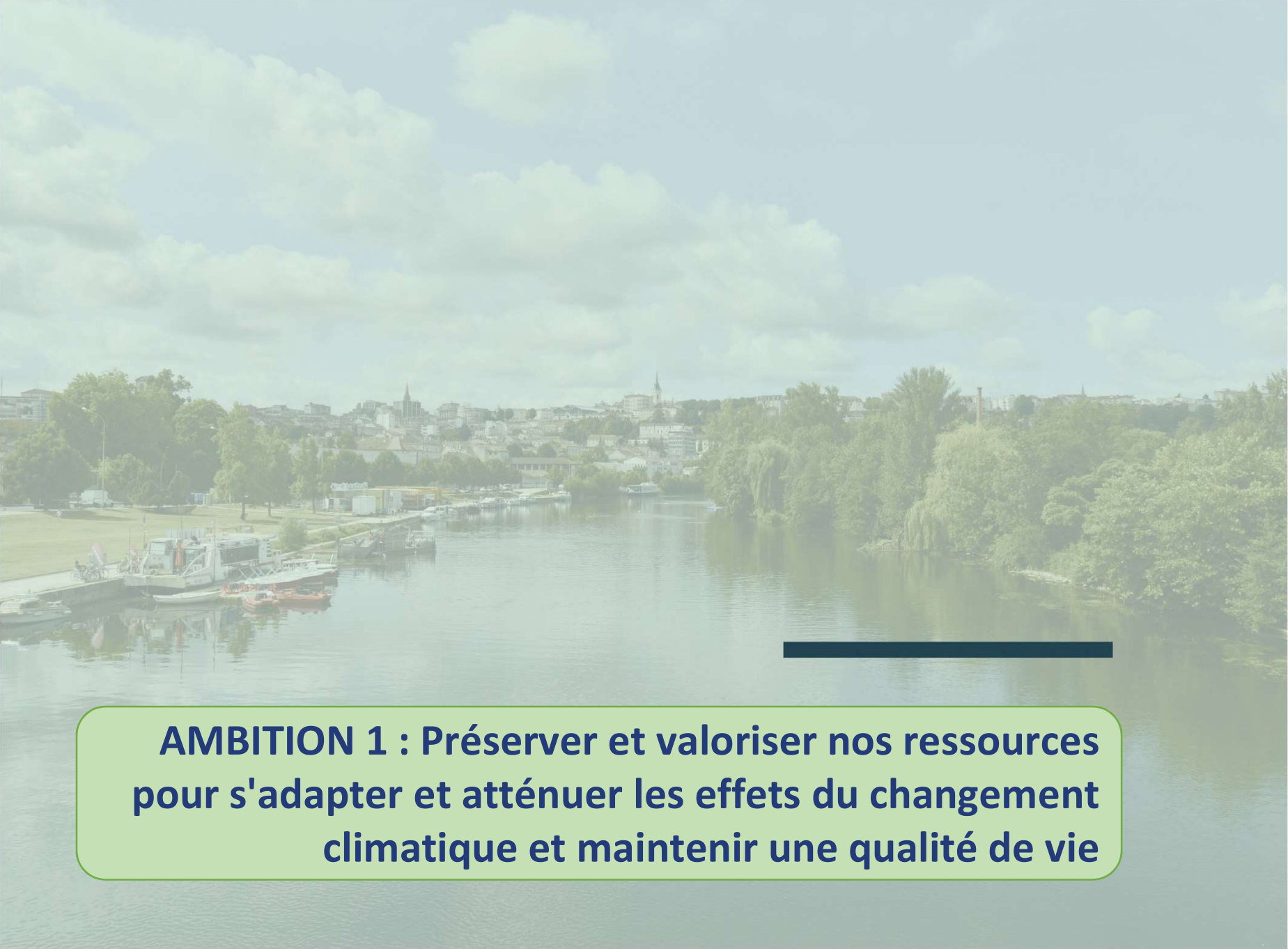
3.1 Proposer un parcours résidentiel pour tous les âges et tous les parcours de vie

3.2 Proposer des solutions de mobilités adaptées à chaque contexte territorial et aux besoins des différents publics

3.3 Renforcer la cohésion sociale grâce au service public et à la participation citoyenne



Eléments issus de la participation citoyenne



AMBITION 1 : Préserver et valoriser nos ressources pour s'adapter et atténuer les effets du changement climatique et maintenir une qualité de vie

Objectif 1.1 Adapter le territoire au changement climatique et améliorer la santé et le bien-être des habitants

Le changement climatique

+1,8°C les étés depuis 1959

2011, 2018, 2020 et 2022

sont les 4 années les plus chaudes

+4,6°C en 2100 avec scénario pessimiste

Impacts sur l'agriculture

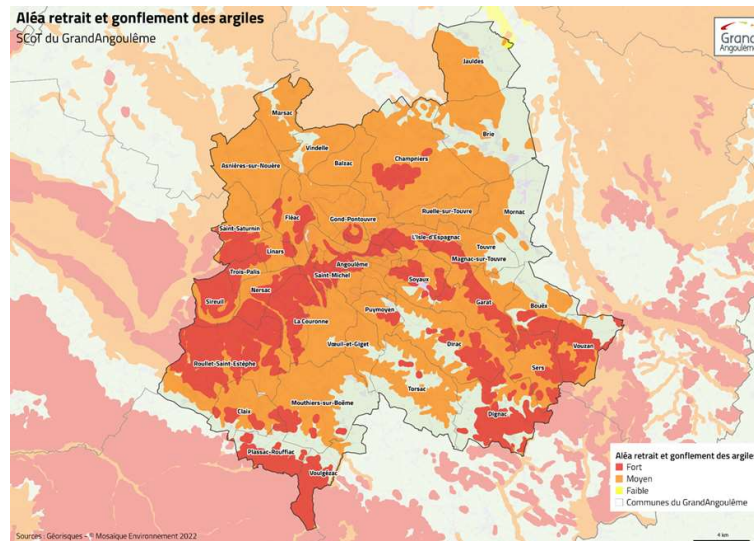


5 à 8 jours d'avancement des récoltes par décennie

Impacts sur la santé

Températures extrêmes
Exposition aux nuisances et pollutions
2 816 décès
Surmortalité 2022

Risques naturels exacerbés



Orientations du P.A.S

PRÉPARER LE TERRITOIRE AUX FUTURES CRISES ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES

DÉVELOPPER UNE APPROCHE GLOBALE DE SANTÉ PUBLIQUE

Objectif 1.1 Adapter le territoire au changement climatique et améliorer la santé et le bien-être des habitants



PRÉPARER LE TERRITOIRE AUX FUTURES CRISES ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES

1. AMÉLIORER LA RÉSILIENCE DU TERRITOIRE FACE AUX RISQUES NATURELS

2. CONCOURIR À FAIRE ÉVOLUER LE MODÈLE AGRICOLE VERS UN SYSTÈME AGRICOLE LOCAL PLUS RESPECTUEUX DES SOLS, DES SOUS-SOLS ET DE LA SANTE



Accompagnement des agriculteurs



Préservation de la santé et la biodiversité, évolution et évaluation des pratiques (intrants chimiques)

3. RAFRAICHIR LA VILLE ET VÉGÉTALISER LES ESPACES URBAINS ET PARTAGÉS



Notion d'espaces **partagés**



DÉVELOPPER UNE APPROCHE GLOBALE DE SANTÉ PUBLIQUE INTÉGRANT LES DÉTERMINANTS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

4. ÉVITER ET RÉDUIRE L'EXPOSITION AUX RISQUES, AUX POLLUTIONS ET AUX NUISANCES

5. ATTIRER ET ACCUEILLIR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ, NOTAMMENT EN FACILITANT LA CRÉATION DE MAISONS ET CENTRES DE SANTÉ

6. DÉVELOPPER L'URBANISME FAVORABLE À LA SANTE DANS LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION

7. AMÉNAGER LES ESPACES PUBLICS POUR FAVORISER L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET LE LIEN SOCIAL



Temps d'échange

Objectif 1.2 Préserver et valoriser la qualité des paysages et du patrimoine



La Touvre et ses activités piscicoles, Magnac-sur-Touvre



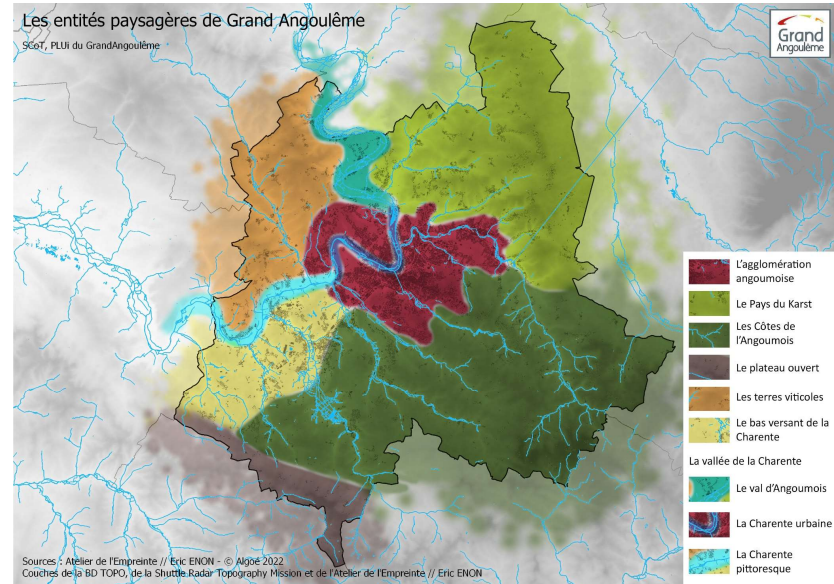
Petite écluse sur l'Echelle à Sers



Bourg de Mouthiers-sur-Boëme



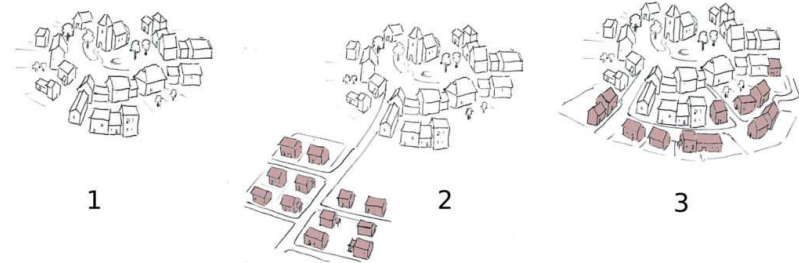
Patrimoine bâti d'Angoulême



Zone d'activités sans transition végétale (ZA Fontaine Est à Roulet St Estèphe)



Des implantations à interroger



VALORISER ET PROTÉGER LES PAYSAGES CONSTITUTIFS DE L'IDENTITÉ ANGOUMOISINE



PRÉSERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE ANCIEN

Orientations du P.A.S



AMÉLIORER LA QUALITÉ URBAINE DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

Objectif 1.2 Préserver et valoriser la qualité des paysages et du patrimoine



VALORISER ET PROTÉGER LES PAYSAGES CONSTITUTIFS DE L'IDENTITÉ ANGOUMOISINE

8. METTRE EN VALEUR LA DIVERSITÉ DES PAYSAGES RURAUX



AMÉLIORER LA QUALITÉ URBAINE DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

9. ASSURER L'INTÉGRATION PAYSAGÈRE ET ENVIRONNEMENTALE DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

10. AMÉNAGER DE MANIÈRE QUALITATIVE LES ZONES DE TRANSITION ENTRE L'URBAIN ET LES ESPACES AGRICOLES, NATURELS ET FORESTIERS



PRÉSERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE ANCIEN DE CENTRES-VILLES, CENTRES-BOURGS ET VILLAGES

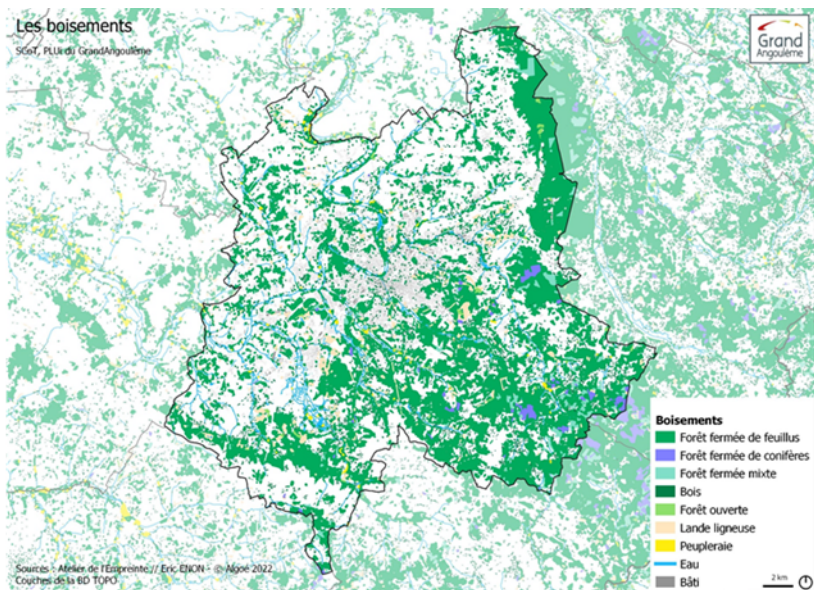
11. PRÉSERVER ET VALORISER L'ARCHITECTURE LOCALE ET LES BÂTIMENTS EXCEPTIONNELS

12. VALORISER LE PATRIMOINE INDUSTRIEL TÉMOIN DE L'HISTOIRE DU TERRITOIRE



Temps d'échange

Objectif 1.3 Préserver et restaurer la nature et la biodiversité en maîtrisant l'étalement urbain



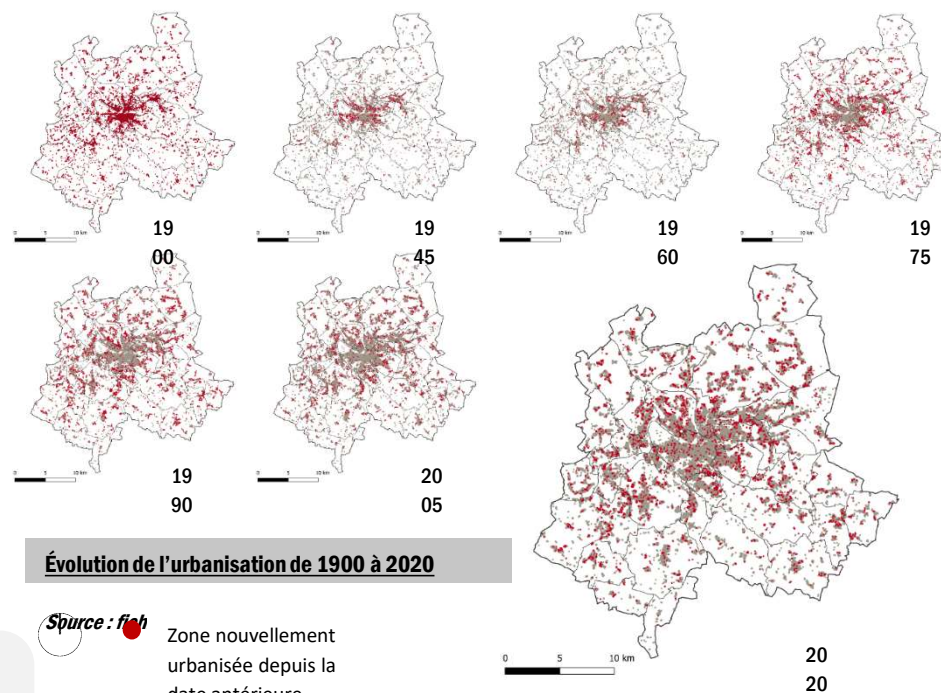
Carte 1 : Les boisements



Coteau boisé en bordure de la Charente, La Font Saint-Martin à Balzac

533 ha
de friches

8,5%
Logements
vacants en
2019



Orientations du P.A.S



RESTAURER LA BIODIVERSITÉ



PRIORISER LE RENOUVELLEMENT URBAIN



RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ESPACES NATURELS AGRICOLES ET FORESTIERS

Objectif 1.3 Préserver et restaurer la nature et la biodiversité en maîtrisant l'étalement urbain



RESTAURER LA BIODIVERSITÉ EN PRÉSERVANT LA TRAME VERTE ET BLEUE, Y COMPRIS EN MILIEU URBAIN, ET LES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS

13. PRÉSERVER ET RESTAURER LE PATRIMOINE NATUREL ET LA BIODIVERSITÉ



Augmentation des capacités de séquestration carbone

14. PRÉSERVER LA VALEUR AGRONOMIQUE DES TERRES AGRICOLES ET VALORISER LES ESPACES PRODUCTIFS À DESTINATION DE LA CONSOMMATION LOCALE



PRIORISER LE RENOUVELLEMENT URBAIN

15. PRIORISER L'UTILISATION DES RESSOURCES FONCIÈRES EXISTANTES

16. PROMOUVOIR DE NOUVELLES FORMES URBAINES DE QUALITÉ POUR MAÎTRISER L'ÉTALEMENT URBAIN



Proximité de l'habitat avec les commerces, équipements et services

17. FAVORISER LA DENSIFICATION DE L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES



Densifier les zones d'activités en y améliorant la qualité (mobilité, restauration)



RÉDUIRE TRÈS FORTEMENT LA CONSOMMATION D'ESPACES NAF JUSQU'À 2031 PUIS ATTEINDRE LA ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE EN 2050

18. ATTEINDRE LE ZAN EN 2050

19. ASSURER UN ÉQUILIBRE ENTRE LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET LES BESOINS EN LOGEMENTS ET SERVICES



Temps d'échange

Objectif 1.4 Préserver et gérer l'eau, bien commun vital

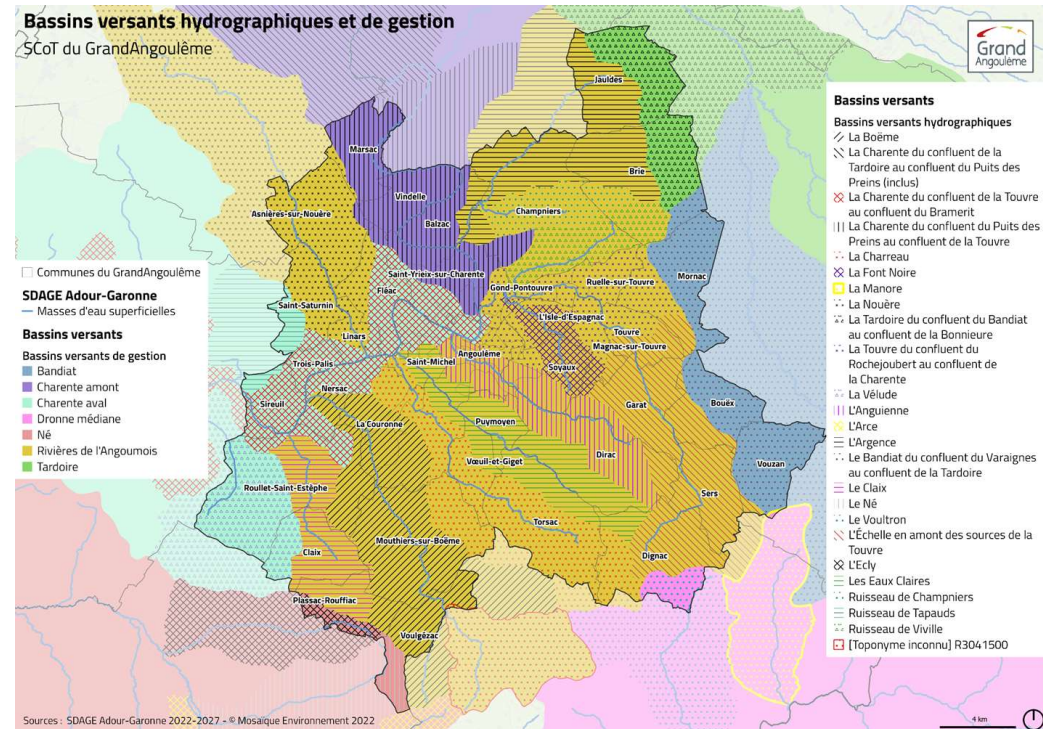
Un réseau hydrographique dense mais des cours d'eau altérés



40% de réduction des débits des cours d'eau en été à l'horizon 2050 selon EPTB Charente

Augmentation des assecs et débits très faibles

Une forte dégradation des populations de Truites fario, Chabots et Lamproies de Planer




Orientations du P.A.S

PRÉSERVATION ET RESTAURATION DES COURS D'EAU ET DE LA RESSOURCE, AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU

Objectif 1.4 Préserver et gérer l'eau, bien commun vital

20. PRÉSERVER ET RESTAURER LES ZONES HUMIDES ET LES COURS D'EAU


21. PRÉSERVER LES RESSOURCES EN EAU

 Organiser la sobriété des usages de l'eau pour tous les acteurs

22. MAINTENIR ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU

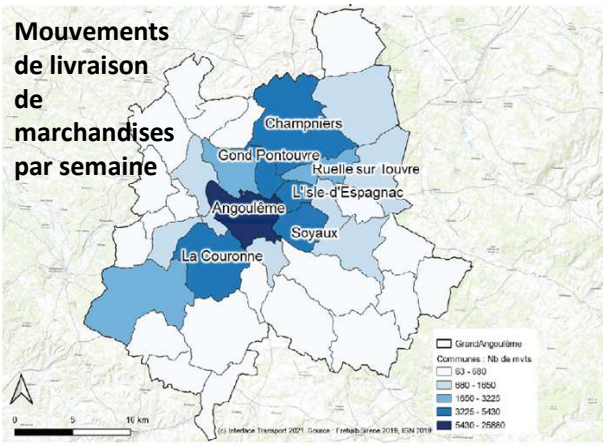


Temps d'échange



AMBITION 2 : Un territoire accueillant et attractif qui s'engage pour la relocalisation de l'économie et la transition écologique

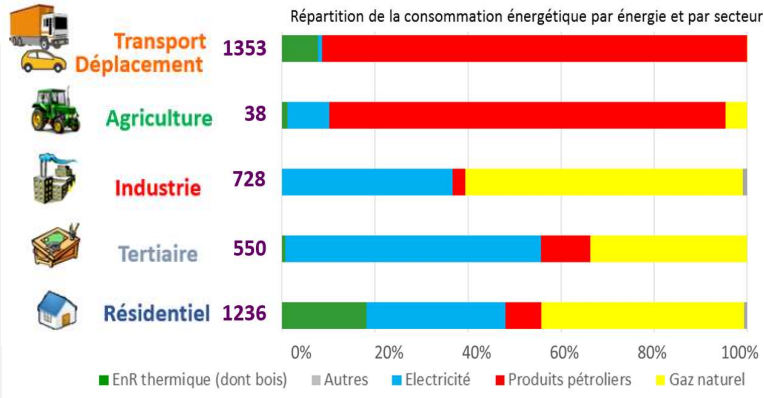
Objectif 2.1 Décarboner les activités humaines et relocaliser l'économie



3 850 GWh/an

64%
d'énergies fossiles dans le mix énergétique local

Précarité énergétique
en hausse



886 000 teqCO2
Émissions

158 000 teqCO2
Séquestration

Emissions de Gaz à effet de serre

Orientations du P.A.S

- POURSUIVRE LA TRANSFORMATION DE L'ÉCONOMIE**
- CONSTRUIRE UN SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE LOCAL ALIGNÉ AVEC LES ENJEUX CLIMATIQUES**
- RÉDUIRE ET OPTIMISER LES FLUX DE TRANSPORTS DE MARCHANDISES ET DE LOGISTIQUE**

Objectif 2.1 Décarboner les activités humaines et relocaliser l'économie (1/2)



POURSUIVRE LA TRANSFORMATION DE L'ÉCONOMIE POUR CRÉER DES ACTIVITÉS DURABLES ET DES EMPLOIS NON DÉLOCALISABLES

23. ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX INDUSTRIELS, ÉCOLOGIQUES ET TECHNOLOGIQUES



Soutenir et valoriser les initiatives, le développement d'activités en lien avec la transition écologique

24. CONFORTER LES VOCATIONS TOURISTIQUE, CULTURELLE ET CRÉATIVE DE L'ÉCONOMIE ANGOUMOISINE, VECTEUR D'ATTRACTIVITÉ

25. CONSOLIDER L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

26. ORIENTER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE EN FAVEUR DES ORGANISATIONS SOCIALEMENT ET ÉCOLOGIQUEMENT ENGAGÉES

27. S'APPUYER SUR L'OFFRE DE SERVICES PUBLICS ET UNE ÉCONOMIE RÉSIDENTIELLE D'UNE AGGLOMÉRATION DE RANG RÉGIONAL



CONSTRUIRE UN SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE LOCAL ALIGNÉ AVEC LES ENJEUX CLIMATIQUES, CRÉATEUR DE VALEUR ET D'EMPLOIS POUR LE TERRITOIRE



RÉDUIRE ET OPTIMISER LES FLUX DE TRANSPORTS DE MARCHANDISES ET DE LOGISTIQUE

Objectif 2.1 Décarboner les activités humaines et relocaliser l'économie (2/2)



CONSTRUIRE UN SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE LOCAL ALIGNÉ AVEC LES ENJEUX CLIMATIQUES, CRÉATEUR DE VALEUR ET D'EMPLOIS POUR LE TERRITOIRE

28. PARTICIPER À L'OBJECTIF DE NEUTRALITÉ CARBONE À L'HORIZON 2050

29. PRIORISER LA RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS, LA SOBRIÉTÉ ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUES



Mieux informer, inciter et encourager les pratiques sobres au quotidien

30. PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER DE MANIÈRE COORDONNÉE LES DIFFÉRENTES ÉNERGIES RENOUVELABLES POUR UNE PLUS GRANDE AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE



Accompagner le développement de l'agrivoltaïsme dans le respect des productions agricoles et de la biodiversité

31. FAVORISER LES PROJETS PUBLICS D'ENR&R D'INTÉRÊT TERRITORIAL ET L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX MODÈLES D'ÉNERGIE RENOUVELABLE D'INITIATIVE CITOYENNE



RÉDUIRE ET OPTIMISER LES FLUX DE TRANSPORTS DE MARCHANDISES ET DE LOGISTIQUE

32. CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA DESERTE DU TERRITOIRE

33. TENDRE VERS UNE LOGISTIQUE DÉCARBONÉE

34. MIEUX ACCUEILLIR LES VÉHICULES SUR L'ESPACE PUBLIC

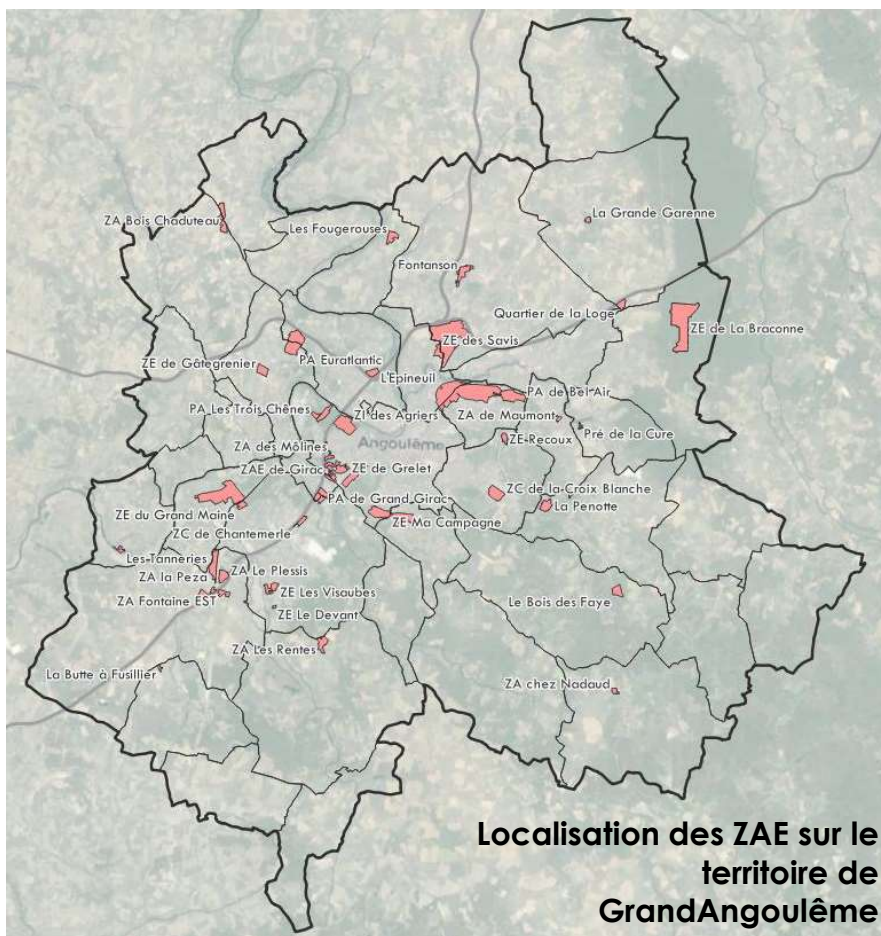
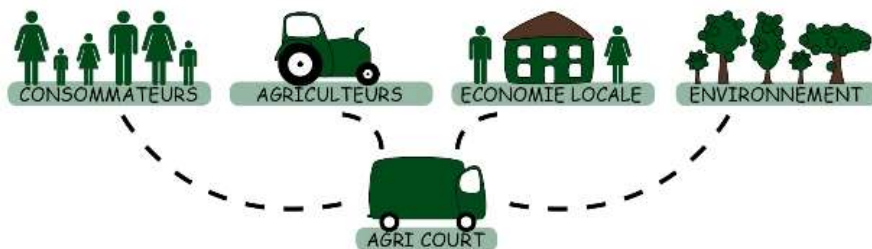


POURSUIVRE LA TRANSFORMATION DE L'ÉCONOMIE POUR CRÉER DES ACTIVITÉS DURABLES ET DES EMPLOIS NON DÉLOCALISABLES

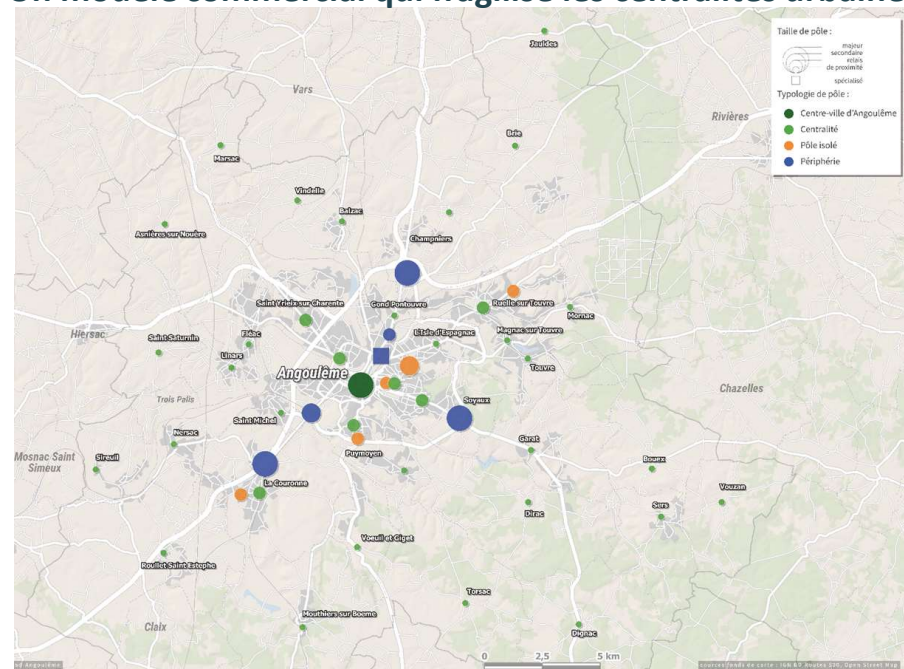


Temps d'échange

Objectif 2.2 Faire de la proximité des pôles de vie un vecteur de qualité territoriale



Un modèle commercial qui fragilise les centralités urbaines



Orientations du P.A.S

DÉVELOPPER LA TRANSFORMATION DES ALIMENTS SUR LE TERRITOIRE ET LEUR DISTRIBUTION EN CIRCUIT COURT

PROMOUVOIR LES SERVICES, ÉQUIPEMENTS ET COMMERCES DE PROXIMITÉ

RÉDUIRE LES SUPERFICIES COMMERCIALES PÉRIPHÉRIQUES

Objectif 2.2 Faire de la proximité des pôles de vie un vecteur de qualité territoriale



Notion de pôles de vie

35. DÉVELOPPER LA TRANSFORMATION DES ALIMENTS SUR LE TERRITOIRE ET LEUR DISTRIBUTION EN CIRCUIT COURT, EN COHÉRENCE AVEC LE PROJET AGRICOLE ET ALIMENTAIRE TERRITORIAL



Distribution en circuit court de proximité accessible à l'ensemble des acteurs agricoles locaux

36. PROMOUVOIR LES SERVICES, ÉQUIPEMENTS ET COMMERCE DE PROXIMITÉ ET AMBULANTS POUR LIMITER LES BESOINS DE DÉPLACEMENTS DES HABITANTS



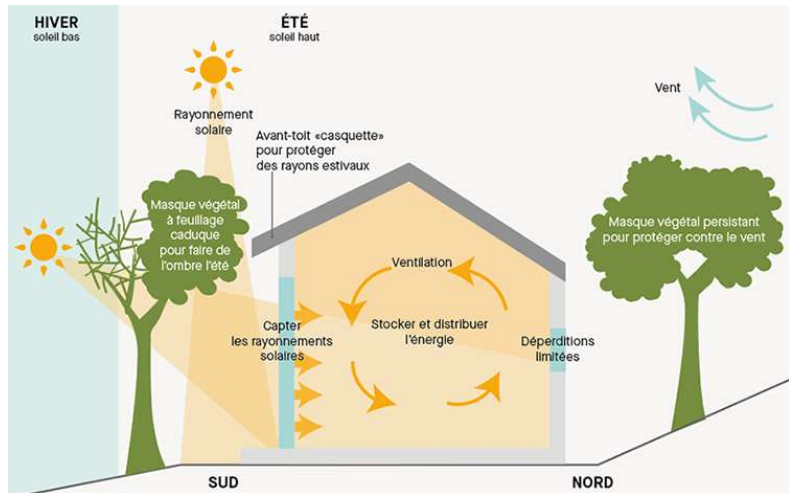
→ Prioriser la densification du tissu urbanisé des pôles de vie en fonction des besoins locaux
→ Renforcer, redynamiser et pérenniser les pôles de vie du territoire

37. RÉDUIRE LES SUPERFICIES COMMERCIALES PÉRIPHÉRIQUES EN ENGAGEANT UNE STRATÉGIE DE DIVERSIFICATION FONCTIONNELLE ET DE TRANSFORMATION DES ZONES DÉGRADÉES OU EN DIFFICULTÉ

Temps d'échange



Objectif 2.3 Promouvoir un modèle d'aménagement et d'urbanisme plus durable



64%
Logements mal isolés (classés D ou plus) sur GrandAngoulême

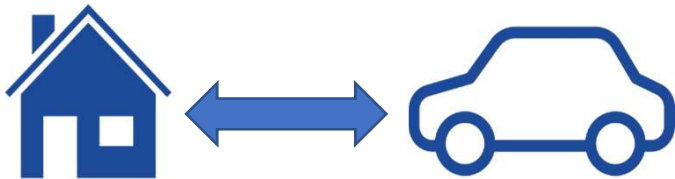
Orientations du P.A.S



ÉTABLIR LES PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT POUR S'ADAPTER ET ATTÉNUER LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE



FAIRE DE LA RÉNOVATION THERMIQUE ET ÉNERGÉTIQUE UNE PRIORITÉ



Etalement urbain générateur de flux de déplacements

Objectif 2.3 Promouvoir un modèle d'aménagement et d'urbanisme plus durable



ÉTABLIR LES PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT POUR S'ADAPTER ET ATTÉNUER LES EFFETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

38. PROMOUVOIR LA CONCEPTION BIOCLIMATIQUE DES BÂTIMENTS ET LIMITER L'IMPERMÉABILISATION



Limiter drastiquement le recours à des systèmes climatisés énergivores et encourager les systèmes alternatifs comme la ventilation passive.

39. ARTICULER ÉTROITEMENT LE DÉVELOPPEMENT DES PÔLES DE VIE ET L'OFFRE DE MOBILITÉS ALTERNATIVES

40. METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET INDIVIDUEL RÉPONDANT À LA SPÉCIFICITÉ DES BESOINS ET A LA GESTION DES EAUX PLUVIALES EN PRÉSERVANT LA BIODIVERSITÉ ET LA RESSOURCE EN EAU



FAIRE DE LA RÉNOVATION THERMIQUE ET ÉNERGÉTIQUE UNE PRIORITÉ

41. ACCÉLÉRER LA RÉHABILITATION ET LA RÉNOVATION THERMIQUE DES BÂTIMENTS



Développer des systèmes de chauffage collectif accessibles


42. ENCOURAGER LA RÉNOVATION GRÂCE À L'ACCOMPAGNEMENT ET LA SENSIBILISATION



Soutien des actions et expérimentations communes, des bailleurs, et des particuliers
Valorisation des initiatives locales et collectives

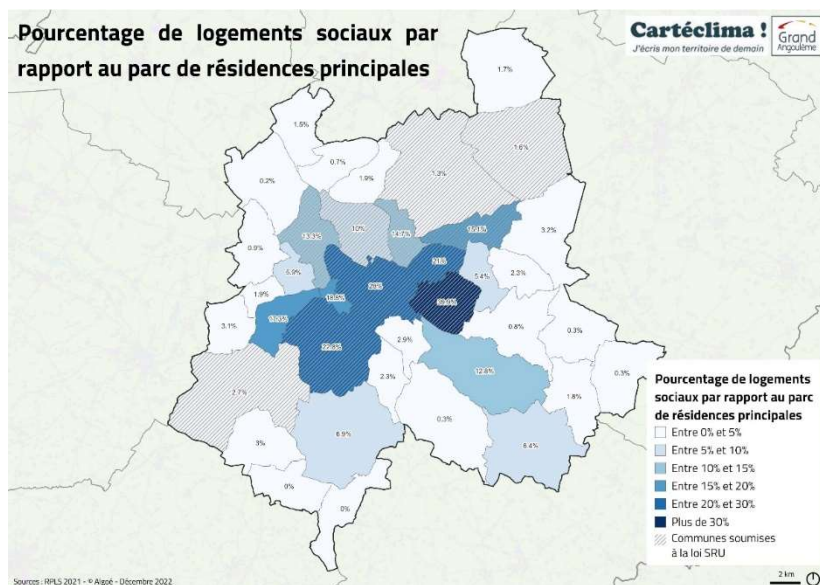


Temps d'échange



**AMBITION 3 : L'habitat, les mobilités et le lien social :
leviers de la cohésion territoriale**

Objectif 3.1 Proposer un parcours résidentiel pour tous les âges et tous les parcours de vie



Un marché de l'accession qui contraint les ménages les plus fragiles

Une demande de logements sociaux qui s'accroît

Une offre de logements sociaux en inadéquation avec les nouveaux besoins de ménage



Orientations du P.A.S



PROMOUVOIR DES MODES D'HABITAT ADAPTÉS AUX NOUVEAUX BESOINS



PROPOSER UNE OFFRE DE LOGEMENTS DE QUALITÉ

Objectif 3.1 Proposer un parcours résidentiel pour tous les âges et tous les parcours de vie



PROPOSER UNE OFFRE DE LOGEMENTS DE QUALITÉ

43. RÉPARTIR DE MANIÈRE ÉQUILBRÉE LE BESOIN EN LOGEMENTS SUR LE TERRITOIRE

44. AMÉLIORER LE PARC PRIVÉ ET MOBILISER LE PARC VACANT



Agir sur la réhabilitation et les logements vacants

45. ADAPTER L'OFFRE DE LOGEMENTS PUBLICS



PROMOUVOIR DES MODES D'HABITAT ADAPTÉS AUX NOUVEAUX BESOINS ET AUX ASPIRATIONS DE LA POPULATION

46. DÉVELOPPER DES LOGEMENTS INCLUSIFS, FONCTIONNELS ET ADAPTABLES AUX ÉVOLUTIONS SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES



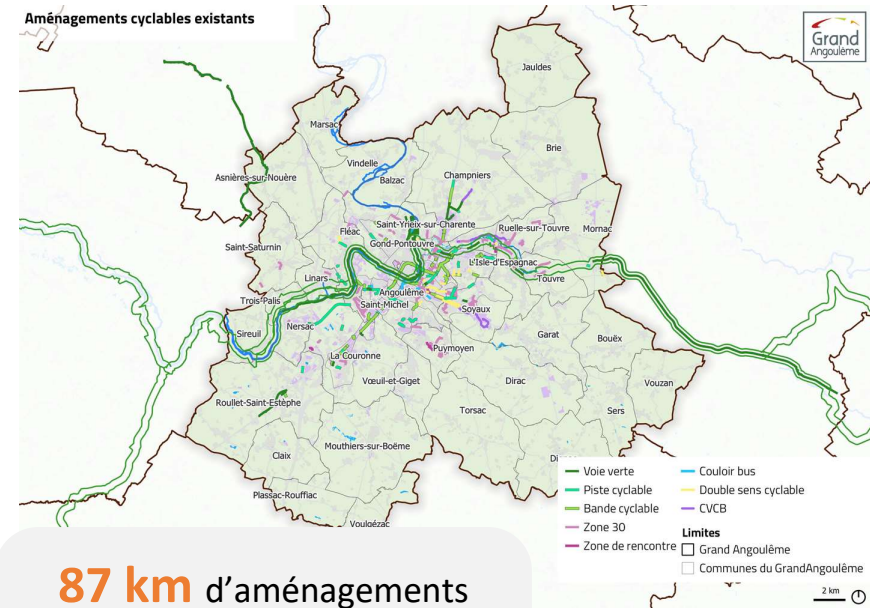
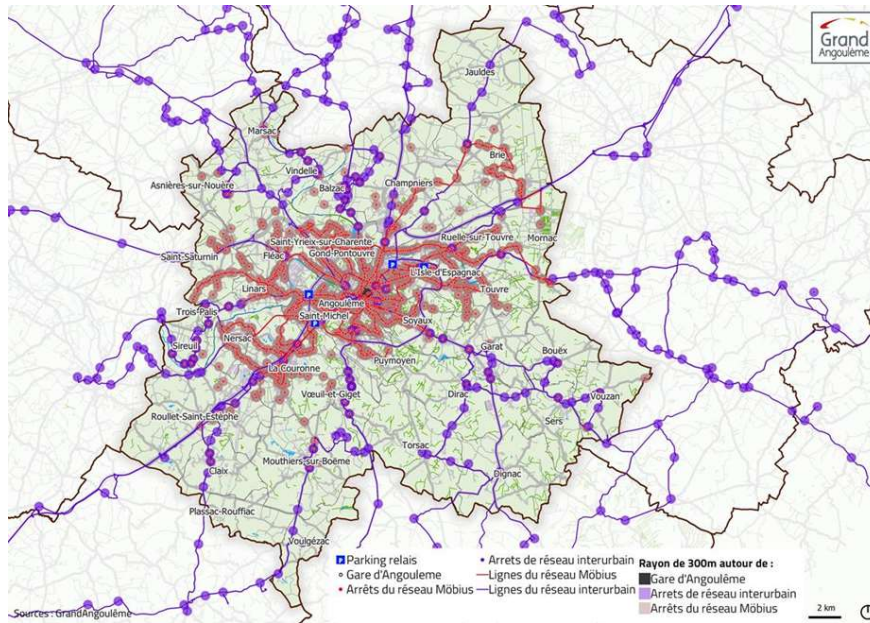
A destination des PMR, seniors, étudiants et jeunes

47. ENCOURAGER LES NOUVEAUX MODES D'HABITER PERMETTANT L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE ET LA COHÉSION SOCIALE



Temps d'échange

Objectif 3.2 Proposer des solutions de mobilités adaptées à chaque contexte territorial et aux besoins des différents publics



87 km d'aménagements cyclables en 2022
1,3% des déplacements domicile-travail réalisés à vélo

83% des déplacements domicile-travail réalisés en voiture



REPENSER LA PLACE DE LA VOITURE INDIVIDUELLE



ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS VERS DES PRATIQUES DE MOBILITÉ ÉCORESPONSABLES



PROPOSER UN BOUQUET DE SERVICES DE MOBILITÉS

Orientations du P.A.S

Objectif 3.2 Proposer des solutions de mobilités adaptées à chaque contexte territorial et aux besoins des différents publics



DÉVELOPPER DES INFRASTRUCTURES DE MOBILITÉ ET DES AMÉNAGEMENTS D'ESPACES PUBLICS POUR REPENSER LA PLACE DE LA VOITURE INDIVIDUELLE

48. RÉDUIRE LA MOBILITÉ AUTOMOBILE ET DÉFINIR UNE STRATÉGIE POUR LA DÉCARBONER



Déployer des bornes de recharge

49. DÉVELOPPER LES USAGES PARTAGÉS DE LA VOITURE

50. DÉFINIR UNE STRATÉGIE DE STATIONNEMENT COHÉRENTE AVEC LA DIVERSITÉ DES BESOINS

51. REPENSER LA HIÉRARCHIE DU RÉSEAU DE VOIRIE SELON LES BESOINS ET LES USAGES MULTIMODAUX À DÉVELOPPER

52. APAISER LES ESPACES PUBLICS



Réduire la place de la voiture sur les espaces publics



PROPOSER UN BOUQUET DE SERVICES DE MOBILITÉS POUR RÉPONDRE À LA DIVERSITÉ DES BESOINS DES POPULATIONS ET DES TERRITOIRES

53. RENDRE LES TRANSPORTS COLLECTIFS PLUS ATTRACTIFS

54. RENFORCER L'ARTICULATION AVEC LES SERVICES RÉGIONAUX, FERROVIAIRES ET ROUTIERS

55. DÉVELOPPER LES LIEUX D'INTERMODALITÉ

56. DÉVELOPPER L'USAGE DU VÉLO



Créer des itinéraires continus et sécurisés



ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENTS VERS DES PRATIQUES DE MOBILITÉ ÉCORESPONSABLES

57. FAIRE CONNAITRE LES SOLUTIONS DE MOBILITÉ ET LES CO-BÉNÉFICES



Co-bénéfices : écologie, praticité, santé, bénéfices financiers

58. FACILITER LA MOBILITÉ GRÂCE AUX NOUVEAUX OUTILS NUMÉRIQUES



Temps d'échange

Objectif 3.3 Renforcer la cohésion sociale grâce au service public et à la participation citoyenne



**France
services**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Ecole municipale de sport de Soyaux



**Conseil
de Développement**
Partenaires Échanges Projets

Accès aux services et équipements

**Participation citoyenne et changement
de comportement**



Inclusion numérique

Objectif 3.3 Renforcer la cohésion sociale grâce au service public et à la participation citoyenne

59. GARANTIR L'ACCÈS DE TOUTES ET TOUS AUX SERVICES ET ÉQUIPEMENTS



Assurer l'accessibilité aux services et équipements, notamment de manière sécurisée à pied et à vélo pour tous les habitants

60. LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE TOUS LES HABITANTS DU TERRITOIRE

61. ACCOMPAGNER LA PARTICIPATION CITOYENNE ET LES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT POUR RÉUSSIR LES TRANSITIONS



Temps d'échange



Mot du Conseil de Développement



Suite de la démarche

Le Projet d'Aménagement Stratégique

Prochaines étapes :

- ❖ 12 octobre > Présentation aux Personnes Publiques Associées et acteurs
- ❖ 19 octobre > Présentation au Bureau Communautaire
- ❖ 9 novembre > Débat en Conseil Communautaire

Et ensuite ...

Nov 2023 – Avril 2024

- ❖ Documents d'Orientations et d'Objectifs (DOO)
- ❖ Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique (DAACL)
- ❖ Plan d'actions Air Energie Climat



**Restitution de l'avancement des travaux +
Lancement de la concertation pour le PLUi-M**

Février 2024

- ❖ **Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Plan de Mobilités**



*En concertation avec les élus, les acteurs
et les habitants du territoire*

Janvier 2024 - Février 2025

Date révisée pour alignement aux
contraintes du planning global